

Conseil municipal du 7 février 2023

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs : Mme Bâcle donne pouvoir à Mme Cillon

Absents excusés : MM. Le Breton et Point

Mission de conseil en énergie du SIEML

Suite à la présentation de Mme Portier, conseillère en énergie du SIEML, le conseil municipal décide d'adhérer à la mission de conseil en énergie du SIEML.

Ses actions peuvent consister à :

- ⇒ Réaliser et mettre à jour un **inventaire du patrimoine**, permettant de réaliser un **bilan énergétique personnalisé** pour la Collectivité.
- ⇒ **Suivre les consommations et dépenses énergétiques** du patrimoine ainsi que le **comportement énergétique** de la Collectivité.
- ⇒ **Élaborer un programme d'actions** en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations, des dépenses énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre
- ⇒ **Accompagner la Collectivité sur l'ensemble des projets relatifs à l'énergie**, notamment lors des projets de rénovation ou de construction : mise en œuvre du plan d'actions recommandé, appui à la préparation et rédaction des dossiers (cahiers des charges, etc.), assistance pour le montage des dossiers de subventions.
- ⇒ **Sensibiliser et former les équipes communales**, et les élus aux problématiques énergétiques.
- ⇒ **Mettre en réseau les élus et techniciens** du territoire pour créer une dynamique d'échanges.

Les référents suivants sont désignés :

- ⇒ Élu référent de la commune : M. Joël Poupard, maire
- ⇒ Référent technique : M. Teddy Haudebault, agent technique
- ⇒ Référent administratif : Mme Laurence Vivion, secrétaire de mairie.

Décisions prises par le maire

Le maire informe le conseil municipal, qu'au cours du mois de janvier, il a pris une décision de renonciation au Droit de Prémption Urbain pur l'immeuble situé 4, impasse de la Loge mis en vente par M. Lionel Guillemand.

Affaires sociales

Service enfance – Depuis la rentrée de septembre 2022, la fréquentation des différents services est satisfaisante. Les enfants sont heureux de venir à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs. Le roulement au niveau du personnel nécessite de se réorganiser régulièrement mais cela se passe positivement.

Cantine – Une rencontre a eu lieu avec des représentants des parents d'élèves, des élus et les responsables du restaurant la P'tite Marmite qui fournit les repas. Finalement, mis à part le fait d'avoir servi du soda et du jus de pomme aux enfants à l'occasion d'un anniversaire, il y a peu de remarques sur l'équilibre des repas. Les responsables de la Marmite ont pris note de ce point.

Centre de loisirs – Lors des prochaines vacances scolaires il y a, en moyenne, 15 enfants inscrits par jour. Les enfants utiliseront la maison de l'enfance pour les petits et la salle du Cormier pour les grands. Les repas seront servis dans la salle de cantine. Lydia s'occupera du service et du ménage et elle fera le ménage de la maison de l'enfance le soir.

Pour l'été 2023, le centre sera ouvert les semaines 27-28-29 : du lundi 10 au vendredi 28 juillet et 34 et 35 du lundi 21 août au vendredi 1^{er} septembre.

« Boc en Bulles » - Une salariée vient d'être recrutée par l'association. Elle est venue visiter la commune et a rencontré la directrice du service enfance. Une communication sera faite dans le prochain bulletin et sur le site internet pour présenter l'association et ses missions.

Animation culturelle via l'ADC – La commune a sollicité l'organisation d'un spectacle professionnel avec le Jardin de Verre. En attente de l'accord de l'ADC. Il sera également possible d'organiser, en 2025, une animation dans le cadre du rassemblement des communes aux noms burlesques (si le rassemblement a lieu aux Cerqueux).

Développement et Cadre de Vie

Voirie

Tranchage des racines des arbres : L'intervention a eu lieu début février. L'élagueur a dû abattre un arbre. L'employé communal doit maintenant retirer les racines qui sont sous les pavés et raboter les dalles de graviers pour éviter les chutes.

Mobilier urbain : L'implantation des différents mobiliers a été vue avec l'employé communal.

La Bardonnière : Depuis le changement de propriétaire au numéro 2 de la Bardonnière la collecte des poubelles ne se fait plus car le camion de ramassage ne peut plus faire demi-tour. Un responsable de l'ADC, qui s'est déplacé sur place, propose un empierrement de l'entrée du chemin pédestre afin que la benne puisse reculer sans danger. Les containers seraient donc déposés sur une plateforme à l'entrée du chemin pédestre pour les 2 logements. Voir pour faire un devis auprès de l'entreprise Bouchet pour l'empierrement et la plateforme. Il faudra ensuite voir pour la prise en charge financière.

Sécurisation carrefour du cimetière/ RD : suite à la réunion avec les entreprises Pasquier, TRS, Brémond, CD, ADC, gendarmerie des séparateurs provisoires vont être posés au niveau du trottoir du cimetière afin de sécuriser le carrefour et les piétons. D'autres propositions sont faites pour améliorer la sécurité :

Poser des potelets le long du mur du cimetière pour empêcher les camions de stationner.

Installer un panneau avec clignotant pour indiquer le passage piétons et un candélabre solaire ou potelet lumineux pour encore plus marquer le passage.

Un comptage des véhicules est en cours actuellement sur la RD 148 route d'Yzernay.

Rond-point de Saint Aubin - Afin de limiter la pousse des mauvaises herbes, diverses solutions peuvent être envisagées :

- ⇒ Pose d'un revêtement drainant en lieu et place des copeaux et cailloux. (Devis EDP : 3 716 € HT)
- ⇒ Engazonnement (préconisé par le CPIE)
- ⇒ Pose d'un gazon synthétique

A voir par la commission et l'employé communal.

Cimetière - Suite à l'interdiction de l'utilisation de produits phyto depuis le 1^{er} juillet 2022, de nouvelles solutions d'entretien doivent être envisagées. Le CPIE propose d'enherber les allées. Un essai pourrait être fait au printemps dans un secteur du cimetière. Il est également proposé de fleurir les murs à l'intérieur du cimetière. Une nouvelle rencontre est prévue le 1^{er} mars 2023 avec le CPIE.

Prévoir également de faire le point sur les concessions en mauvais état et celles qui pourraient être reprises.

Bâtiments et matériel

Parcours Fitness de l'étang - Le conseil municipal valide le devis de la société Eden Com pour la fourniture de 4 agrès. Montant du devis : 7 469 € HT dont 845 € de transport à négocier. Le terrassement, les dalles béton et les ancrages seront réalisés par le personnel communal et LW Paysage.

Salle du Cormier :

Chauffage – Suite à la visite de l'entreprise Dalkia le 1^{er} février 2023, le système de ventilation fonctionne (réouverture des trappes qui étaient fermées dans les combles). Dalkia facture le déplacement et la main d'œuvre (365.10 €). En revanche, le chauffage ne fonctionne pas correctement et Dalkia doit proposer un système de régulation automatisé.

Nettoyage des rideaux – Un contact a été pris avec l'entreprise Derichebourg pour le nettoyage des rideaux voir à compléter par le nettoyage de l'église

Mairie – Des devis sont en cours pour améliorer l’isolation de la verrière mais la pose d’un survitrage semble difficile.

Salle de sport – La mission d’assistance à maître d’ouvrage a été confiée au Cabinet Vic-Ouest pour la rénovation de la salle de sport et de ses annexes ainsi que la construction de vestiaires et d’une salle de convivialité. Les honoraires pour la mission d’assistance à maîtrise d’ouvrage s’élèvent à 26 504.00 € HT.

Le cabinet a commencé à travailler sur le dossier et préconise de désamianter totalement le bâtiment. Une étude de désamiantage sera également faite sur le local des associations.

Matériel – Une grosse réparation vient d’être effectuée sur le tracteur (changement de joints de culasse).

Agglomération du Choletais

PLUIH – Des réunions ont lieu régulièrement. La commune n’aura pas de terrain supplémentaire en zone économique. La surface de terrain constructible ainsi que le taux de construction à l’hectare devraient être communiqués prochainement.

Abribus – L’arrêt de bus des Cerqueux va être mis en conformité. Une visite de l’ADC est prévue le 23 février 2023 sur ce sujet et l’éventuel pose d’un abribus.

Séminaire – Le séminaire prévu le 1^{er} mars prochain a pour objectif de présenter l’ADC. Le maire invite les conseillers à y participer.

Questions diverses

Sentiers équestres – Une rencontre a eu lieu avec des représentants de l’association Equiliberté, d’Anjou tourisme et des élus de St Paul du Bois et La Plaine pour envisager l’ouverture de sentiers équestres sur le territoire des communes.

Lotissement La Hayère 3 – Les candidats ayant déposé une offre ont été auditionnés. Le groupe de travail et la commission d’appel d’offres doivent se réunir le lundi 20 février à 18h00 pour étudier les offres.

Un courrier a été envoyé à l’ADC pour demander la modification du PLU (passage de la zone 2auh en zone 1auh) pour permettre la réalisation du lotissement.

Réseau cuivre – La commune des Cerqueux fait partie des communes présélectionnées pour être intégrée au lot n° 2 de fermeture du réseau cuivre. La date de fermeture technique est prévue pour novembre 2025. A cette date, l’ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible (fibre). Une réunion est prévue avec Orange à Chanteloup les Bois.

Foyer des jeunes – L’assemblée générale a eu lieu le 3 février dernier. Un nouveau bureau va se mettre en place.

Communauté de brigades de gendarmerie (COB) – Lors de la réunion de présentation, il a été indiqué qu’il y avait eu 16 interventions de la gendarmerie sur le territoire de la commune en 2022 contre 42 en 2021.

Location des salles – Le maire demande à la commission de voir si on peut envisager deux locations dans le même week-end si les locations ont lieu le vendredi et le dimanche.

Sentiers de randonnée – Il est signalé que le sentier du Cureau est boueux. Il semble que ce soit dû au passage de véhicules.

Robot de tonte – Un groupe de travail a assisté à une démonstration d’un robot de tonte pour le terrain de foot. Voir avec la commission s’il faut pousser l’étude.

Prochaines réunions

| | | |
|-------------------------------|-----------------------|-------|
| Conseil municipal | Jeudi 9 mars 2023 | 20h30 |
| Maire / Adjoints | | |
| Affaires sociales | | |
| Développement du cadre de vie | Mardi 28 février 2023 | 20h00 |
| Commission finances | Jeudi 23 février 2023 | 20h00 |